



Négociation Annuelle Obligatoire Récupération de jours de congés **RISQUE PSYCHOSOCIAUX** **NOS REVENDICATIONS**

SYNDICAT CGT DES LABORATOIRES PIERRE-FABRE

La direction a encore utilisé sa vieille ruse du chantage à la signature. Cette façon de négocier est une technique des employeurs pour fragiliser le syndicalisme, faire porter aux organisations syndicales la responsabilité de ce que l'entreprise ne veut pas accorder.

C'est inacceptable et nos dirigeants devraient avoir honte de l'utiliser. Utiliser ce chantage pour augmenter le plafond de 35 à 40€ pour les OETAM et les groupes 6 c'est **faire preuve de mépris envers les salariés**, vous signez, vous avez 5€ en plus et les CESU vous ne signez pas, les salariés auront moins... (même technique employée en 2020 sur un montant de 25€)

Rappel du contexte : augmentation générale de 1% avec 40€ de plancher versus inflation à 3%

(important à savoir : prévision d'inflation sur 2022 > 3,2%..)

Nous sommes encore plus perdants cette année avec une augmentation de 40€ qu'en 2020 sans augmentation.

Explication : en 2020 l'inflation était quasi nulle, cette année elle est de 3%. Pour un salaire de 2000€ le salarié perd donc 20€ de pouvoir d'achat. C'est d'autant plus grave car ce même salarié est déjà pénalisé par une rémunération moyenne inférieure à notre secteur d'activité (rapport Syndex).

On entend « c'est mieux que rien », la CGT n'est pas d'accord !! d'autant plus une année où l'entreprise engrange des gros bénéfices, où l'inflation explose et où un rapport sur les salaires démontre l'insuffisance de nos rémunérations **signer un accord à ce niveau est pour nous inenvisageable !**

Céder au chantage en cautionnant ces augmentations par une signature, c'est fragiliser le rapport de force et affaiblir le contrepouvoir que doit avoir un syndicat de salariés.

Après deux ans d'effort (transformation, pandémie, cyber attaque) et des résultats financiers excellents : **les salariés attendaient une juste récompense.**

La CGT PIERRE FABRE n'a pas signé cet accord contrairement à tous les autres syndicats !

Pourquoi signer cet accord alors que l'augmentation ne couvre même pas l'impact de l'inflation ?

Que faire pour que ça change ? pour que la direction générale nous entende et surtout nous respecte ?

=> Instaurer un rapport de force et organiser des grèves ! Mécontents ? Exprimez-le !

Le jeudi 27 janvier, une journée de grève nationale interprofessionnelle du secteur privé et public est organisée à l'appel intersyndical de la CGT- SUD-FO.

Nous appelons les salariés des sites Pierre Fabre à se mettre en grève et à rejoindre les manifestations (les détails seront affichés sur nos sites)

RECUPERATION DE JOURS DE CONGES AVANT UN SAMEDI FERIE.

Merci au **syndicat CGT O-I France** qui a porté une bataille juridique depuis 2015.

Victoire ! Le 13 octobre 2021, la cour de cassation a rendu un verdict qui fait jurisprudence sur le décompte des jours de congés.

La CGT Pierre Fabre demande donc à l'entreprise d'appliquer la rétroactivité aux deux précédentes années (comme le prévoit la loi).

La CGT Pierre Fabre restera vigilante sur le respect de cette mesure de rétroactivité.

RPS : Risques psychosociaux.

Suite aux suicides de deux salariés début septembre, la CGT Pierre Fabre envoyait le 13 septembre 2021 un premier courrier à la direction, nous exprimions nos craintes sur la situation générale et la souffrance au travail qui se généralise.

Le 13 octobre 2021, nous avons relancé la direction via un second courrier où nous lui demandions la tenue d'un CSE central extraordinaire afin de discuter et mettre en place des mesures fortes au plus vite, d'envisager d'avoir recours à une étude d'expertise du sujet et que tout soit fait pour désamorcer les situations de souffrance au travail.

La direction n'a pas répondu favorablement. Au cours des réunions qui ont suivi, elle a proposé de renforcer les cellules de veille sur les sites en incluant de nouveaux indicateurs plus précis qui permettraient selon elle une prise en compte des problèmes.

4 mois plus tard sur les sites que nous suivons de près, nous constatons très peu d'avancées.

LE SUJET DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL PERDURE, LES TEMOIGNAGES DE MAL-ETRE AUSSI.

Nous demandons donc via ce communiqué la tenue de ce CSE extraordinaire et la mise au vote d'une étude d'expertise sur l'ensemble de l'UES.

REVENDEICATION

Les négociations des salaires sont clôturées. Il est temps maintenant d'ouvrir une négociation sur tout ce qui n'est pas négociation de salaires, car négocier des CESU, ou l'augmentation des primes diverses pendant la négociation salariale, ce n'est pas sérieux, c'est inéquitable car seule l'augmentation générale de salaire touche l'ensemble des salariés.

La CGT demande donc l'ouverture d'une négociation sur l'augmentation des primes pénibilités : Prime panier , Prime de nuit, Primes de blocs, Astreinte...

Nous demandons aussi une négociation sur : Tickets restaurant, Primes transports, Financement des Chèques vacances à la même hauteur que les CESU (en laissant au salarié le choix de prendre l'un ou l'autre)...

L'entreprise avec sa 3eme enveloppe (1,6M€ en 2020) a largement les moyens de répondre aux attentes. Des primes énormes ont été distribuées sur cette enveloppe en 2020 (jusqu'à 76000€ pour certains cadres) il est maintenant temps de revaloriser les gens du terrain.

Contacts : Frédéric FABRE: 06.08.26.76.05 / fredd.fabre@hotmail.fr

Quissem QUESLATI /06.99.64.37.57 / ouuisse@gmail.com



TU VEUX **DEFENDRE TES DROITS**
ET EN GAGNER DE NOUVEAUX ?
REJOINS-NOUS A LA
CGT Pierre Fabre

